

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS (ACS) SUR MON EXPLOITATION

ET CONTRIBUER À SON DÉPLOIEMENT



Qu'est-ce que l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS)?

L'agriculture de conservation des sols place le sol au cœur du système de production et s'appuie sur 3 piliers complémentaires :

- 1. La couverture «permanente» des sols
- 2. Le semis sans travail du sol
- 3. La diversité et la rotation des cultures



LES OPPORTUNITÉS |



Changer de pratiques, se former, expérimenter, échanger sur l'ACS et contribuer à son déploiement...

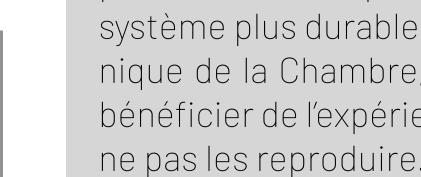
conseiller pour répondre à vos sollicitations et questionnements

La Chambre d'agriculture de l'Yonne accompagne les agriculteurs à travers des groupes techniques et de développement pour s'adapter, réfléchir, tester, échanger sur des techniques innovantes, de nouveaux systèmes culturaux, de nouvelles productions...

Un d'agriculteurs groupe conventionnels existe depuis plusieurs années dans l'Yonne, animé par un conseiller de la Chambre

d'agriculture. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement. Si vous êtes en AB, une réflexion sur la constitution d'un nouveau groupe est en cours. Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Njaka RALAIZAFISOLOARIVONY.





paration de sol optimale, j'ai décidé de diversifier mon assolement et de m'orienter vers un système plus durable et moins demandeur en interventions. Déjà membre d'un groupe technique de la Chambre, j'ai décidé de rejoindre également Galylée Yonne. Cela m'a permis de bénéficier de l'expérience du groupe, et notamment d'apprendre des erreurs des autres pour ne pas les reproduire. Nos échanges permettent aussi de ne pas se sentir seul dans son système et d'avoir un retour lorsqu'il faut prendre des décisions techniques nouvelles. 🥊

Suite à l'année 2016 et à l'échec de levée de mes colzas en2018, et ce malgré une pré-

Benoît BOURDON, agriculteur à Sergines

